

No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2017 À 19H30, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU.

Membres présents : Mme Marie Diament, Mme Emmanuelle Garnaud, Mme Suzette de Rome, Mme Jacqueline Poirier, M. Stéphane Fraser et M. Claude Caron

Membre absent : M. Vincent More

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, Mme Marie Diament

Est aussi présent : Le directeur général / secrétaire-trésorier, M. Louis Breton

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19:30 avec le mot de bienvenue à l'assemblée par Mme Marie Diament.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée par Mme Marie Diament;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé et appuyé par Mme Jacqueline Poirier et Mme Emmanuelle Garnaud respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-258

QUE le conseil adopte l'ordre du jour.

ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et M. Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-259

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017.

INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

4. Information de la Mairesse suppléante

Tout a été mentionné au mot de bienvenue à l'assemblée.

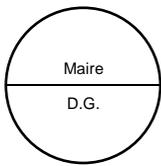
5. Information des membres du conseil

Mme Emmanuelle Garnaud mentionne que la Corporation portageoise de développement a tenu son assemblée annuelle le 21 octobre dernier.

ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE

6. Plan et règlements d'urbanisme

À la séance extraordinaire du lundi 20 novembre prochain, à 19h30, à la salle Gilles-Moreau, le conseil municipal présentera et adoptera brièvement les projets de règlement suivants :



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

Numéro 2017-04-369 :	Plan d'urbanisme
Numéro 2017-05-370 :	Règlement sur les permis et les certificats
Numéro 2017-06-371 :	Règlement de zonage
Numéro 2017-07-372 :	Règlement de lotissement
Numéro 2017-08-373 :	Règlement de construction
Numéro 2017-09-374 :	Règlement de mise à jour du PIIA et des dérogations mineures

De plus, une assemblée publique de consultation suivra le lundi 11 décembre à 19 h30, à la salle Gilles-Moreau. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné expliquera les projets de règlement et leurs incidences, puis entendra les personnes qui désireront s'exprimer à cet égard.

7. Présentation du programme du conseil municipal

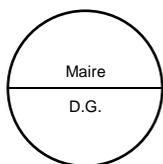
Lors de la campagne électorale, le présent conseil municipal a dévoilé son plan d'action 2017-2021 comme suit :

- Gérer avec rigueur les finances publiques de la municipalité en continuant à respecter la capacité de payer des citoyens et en maintenant notre taux de taxes à un niveau bas;
- Poursuivre la mise à niveau de nos infrastructures municipales avec un calendrier d'entretien de nos bâtiments, de notre voirie locale et de nos parcs;
- Réaliser le projet Espace Villégiature sur le site de la piscine municipale dès que le montage financier sera bouclé;
- Lutter contre l'érosion des berges et intervenir au parc des Grèves et à l'ouest du parc de l'Anse pour protéger nos parcs et nos rues;
- Poursuivre la réflexion au sujet de l'avenir de l'église et du presbytère et trouver une vocation à ces immeubles classés site du patrimoine du Noyau religieux de Notre-Dame-du-Portage : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>;
- Aménager la place de l'église en partenariat avec l'école et la fabrique de Notre-Dame-du-Portage;
- Finaliser le grand chantier de révision des règlements d'urbanisme incluant le Plan Particulier d'Urbanisme pour le cœur du village;
- Réaliser la phase 2 du réaménagement du parc de l'Anse;
- Poursuivre le projet d'affichage municipal (phase 2) et bonifier la stratégie de communication afin d'accroître encore le rayonnement de Notre-Dame-du-Portage;
- Poursuivre le développement de l'offre de loisirs et soutenir les projets favorisant l'activité physique et les saines habitudes de vie;
- Réaménager l'édifice municipal afin de dégager des espaces de bureaux supplémentaires et bonifier l'espace du garage municipal;
- Continuer de supporter les organismes de Notre-Dame-du-Portage dans leurs projets.

8. Rôle des membres du conseil municipal

ATTENDU QUE les rôles de chacun des membres du conseil pour le prochain mandat 2017-2021 se présente comme suit :

Mairesse suppléante Remplaçante déléguée au conseil municipal de Notre-Dame-du-Portage en cas d'absence du maire, M. Vincent More.	Mme Marie Diamant
Déléguée au conseil de la MRC de RDL Remplaçante déléguée du conseil municipal de Notre-Dame-du-Portage au conseil de la MRC de Rivière-du-Loup en cas d'absence du maire, M. Vincent More.	Mme Suzette de Rome
Ressources humaines Membres du conseil délégués aux ressources humaines.	M. Vincent More M. Stéphane Fraser
Communications Membres du conseil délégués aux communications.	Mme Emmanuelle Garnaud Mme Suzette de Rome
Entretien des bâtiments, parcs et espaces verts Membre du conseil délégué à l'entretien des bâtiments, parcs et espaces verts.	M. Claude Caron



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

Voirie municipale et hygiène du milieu Membre du conseil délégué à la voirie municipale, aux réseaux d'eau et aux matières résiduelles	M. Stéphane Fraser
Loisirs + comité loisirs Membre du conseil délégué aux loisirs et qui siège sur le comité loisirs.	Mme Marie Diamant
Culture, bibliothèque + comité bibliothèque et organisme Patrimoine et Culture du Portage Membre du conseil délégué à la culture et à la bibliothèque, et siège ou représente la municipalité au comité bibliothèque et auprès de l'organisme Patrimoine et Culture du Portage.	Mme Jacqueline Poirier
Famille et aînés + conseil d'établissement de l'école Membre du conseil délégué à la politique familiale et des aînés et représente la municipalité auprès du conseil d'établissement de l'école.	Mme Jacqueline Poirier
Sécurité civile et incendie, mesures d'urgence + comité incendie et comité côtier Membre du conseil délégué à la sécurité civile et incendie, responsable du plan des mesures d'urgence, et siège également sur le comité de gestion du service incendie (Ville de Rivière-du-Loup) et sur le comité côtier.	Mme Jacqueline Poirier
Aménagement et urbanisme + comité urbanisme Membres du conseil délégués à l'aménagement et à l'urbanisme, effectuent le suivi sur le programme particulier en urbanisme au niveau de l'aménagement et siègent sur le comité consultatif en urbanisme.	Mme Suzette de Rome M. Vincent More
Développement + organisme Corporation portageoise de développement Membre du conseil délégué au développement, effectue le suivi sur le programme particulier en urbanisme au niveau du développement et siège ou représente la municipalité auprès de l'organisme Corporation portageoise de développement.	Mme Emmanuelle Garnaud
Développement touristique Membre du conseil délégué à l'Office de tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup (OTC)	Mme Suzette de Rome
Zone industrielle légère et développement résidentiel Membres du conseil délégués à l'avancement des dossiers de la zone industrielle légère et du développement résidentiel.	M. Claude Caron M. Vincent More
Espace villégiature Membres du conseil délégués au projet <i>Espace villégiature</i> .	Mme Marie Diamant Mme Emmanuelle Garnaud
Patrimoine religieux Membres du conseil délégués à l'avenir du patrimoine religieux.	Mme Suzette de Rome M. Vincent More

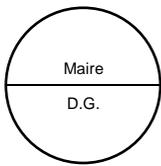
EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par M. Stéphane Fraser et Mme Emmanuelle Garnaud respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-260

QUE le Conseil municipal adopte cette attribution des rôles et toutes les délégations afférentes.

9. Rapport du maire – changement de la loi

Suite à une modification de la loi, le maire n'est plus tenu d'effectuer un rapport en novembre pour effectuer le portrait financier de la municipalité. Ce rapport sera donc fait en même temps que le dépôt des états financiers audités en mai-juin de chaque année.



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

10. Liste des personnes endettées pour taxes impayées

ATTENDU QUE la liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité est officiellement déposée aux membres du conseil, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, Art. 1022);

CONSIDÉRANT QU'en date du 1^{er} novembre 2017, le solde de taxes à recouvrer est de 52 981,44 \$ portant intérêts de 4 529.31 \$, et que sur ce montant 10 personnes doivent plus de 1 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Jacqueline Poirier et Mme Suzette de Rome respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-261

QUE le Conseil mandate Mme Nadine Caron, secrétaire-trésorière adjointe, à faire le nécessaire pour recouvrer la somme des taxes en arrérages indiquée sur cette liste.

11. Liste des donateurs et rapports de dépenses pour les élections

Suite aux élections municipales qui ont eu lieu le 5 novembre dernier, les candidats qui se sont présentés doivent produire une liste des donateurs et un rapport des dépenses engagées lors de leur campagne électorale. Le président d'élection a fait les démarches nécessaires pour récupérer les listes des donateurs et rapports de dépenses pour les élections.

12. Déclaration des intérêts pécuniaires des élu(e)s

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont officiellement déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires lors de la présente séance, conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM, cE-2.2, Art 357-363).

13. Ajustement concernant les assurances municipales

ATTENDU QUE la municipalité révise chaque année sa police d'assurance;

ATTENDU QUE la municipalité sera totalement couverte par le service incendie de la ville de Rivière-du-Loup et que sa caserne, ses véhicules et équipements en matière d'incendie ne seront plus utiles à compter du 1^{er} janvier 2018;

ATTENDU QUE selon les coûts réels, les valeurs de construction à neuf des bâtiments et des équipements de gestion des eaux se chiffrent à :

254 799 \$	196, côte de la Mer – Bâtiment Usine aqueduc Centre (2013)
296 070 \$	196, côte de la Mer – Équipements Usine aqueduc Centre (2013)
147 600 \$	560, rue du parc de l'Amitié – Bâtiment Usine égouts Amitié (2010)
21 203 \$	560, rue du parc de l'Amitié – Équipements Usine égouts Amitié (2010)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et Mme Suzette de Rome respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-262

QUE le conseil mandate M. Louis Breton, directeur général, à apporter les ajustements sur la police d'assurance de la municipalité comme suit :

- Mentionner que la municipalité de Notre-Dame-du-Portage est couverte par une entente de service en matière de protection incendie par la ville de Rivière-du-Loup à partir du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2022;
- Enlever la mention de la caserne incendie en date du 1^{er} janvier 2018;
- Enlever la couverture sur les équipements suivantes en date du 1^{er} janvier 2018;

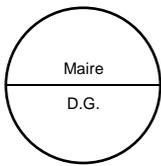
0 \$ Assurance flottante des biens incendie
0 \$ Pompe incendie P555

- Enlever la couverture sur les véhicules au renouvellement des assurances comme suit (le contrat de vente sera fourni en début d'année 2018);

0 \$ Camion incendie/urgence Freightliner
0 \$ Camion incendie/urgence GMC

- Ajuster la couverture des biens et des immeubles avec les montants suivants :

254 799 \$ 196, côte de la Mer – Bâtiment Usine aqueduc Centre (2013)
296 070 \$ 196, côte de la Mer – Équipements Usine aqueduc Centre (2013)



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

147 600 \$ 560, rue du parc de l'Amitié – Bâtiment Usine égouts Amitié (2010)
21 203 \$ 560, rue du parc de l'Amitié – Équipements Usine égouts Amitié (2010)

14. Location du champ municipal à M. Francis Caron

ATTENDU QUE M. Francis Caron a fait une demande de renouvellement de la location du terrain municipal, portant le matricule 4 530 045;

ATTENDU QUE M. Francis Caron ne peut plus, comme stipulé dans l'entente précédente, épandre des résidus verts sur ce terrain puisque cette pratique ne respecte pas les nouvelles normes en raison des puits mis en fonction par la municipalité ces dernières années;

ATTENDU QUE M. Francis Caron réitère son intérêt d'entretenir ce champ et propose une location annuelle de 200 \$, payable le 1^{er} novembre de chaque année, et cela pour une longue durée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par M. Claude Caron et M. Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-263

QUE le conseil mandate M. Vincent More, maire, et M. Louis Breton, directeur général, à signer une entente entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et M. Francis Caron au tarif de 200 \$ par année pour une durée de 2 ans, soit pour les années 2018 et 2019.

15. Adoption du règlement sur les véhicules hors route

ATTENDU QUE la municipalité a le pouvoir d'adopter un règlement sur les véhicules hors route en vertu de la Loi sur les véhicules hors-route (RLRQ, c. V-1.2);

ATTENDU QUE ledit règlement a pour but d'autoriser la circulation des véhicules hors route sur le chemin du Lac et de la côte de la Mer jusqu'au Chalet des sports;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit règlement et qu'ils en ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT QU'une présentation dudit règlement est faite à l'assemblée et que des copies sont disponibles pour le public sur place, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par M. Stéphane Fraser et Mme Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-264

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéroté 2017-03-368 et intitulé « Règlement sur les véhicules hors route ».

16. Révision du règlement concernant les animaux

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande citoyenne de modification du règlement numéroté 2013-07-333 et intitulé « règlement concernant les animaux » afin d'interdire certaines races de chien « jugées dangereuses » sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'avis que ce n'est pas la race du chien qui indique la dangerosité de l'animal;

CONSIDÉRANT QU'il y a des dispositions intégrées dans le règlement concernant les animaux qui permettent à la municipalité d'agir en cas de chiens dangereux, allant du traitement d'une maladie à l'euthanasie, en passant par le musellement (2013-07-333, art. 41);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par M. Stéphane Fraser et M. Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

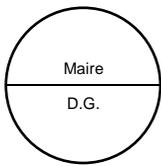
2017-11-265

QUE le conseil municipal refuse cette demande de modification du règlement sur les animaux.

17. Révision du règlement sur le bon ordre et la paix

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande citoyenne de modification du règlement numéroté 2013-06-332 et intitulé « règlement sur le bon ordre et la paix » afin d'interdire le tir de projectile, spécifiquement celui des armes à feu, sur certains secteurs du territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'avis que le secteur au nord de l'autoroute 20 est habité et que le tir de projectiles, spécifiquement celui des armes à feu, comporte un danger;



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et Mme Suzette de Rome respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-266

QUE le conseil municipal mandate M. Louis Breton, directeur général, a déposé un projet de règlement pour modifier ou remplacer le règlement sur la paix et le bon ordre en conséquence.

18. Appellation du « parc de l'Amitié »

ATTENDU QUE, conformément à la démarche exigée par la commission de la toponymie des noms des lieux municipaux, une résolution doit être transmise au comité de sélection afin de manifester notre demande pour la nomination d'un espace;

ATTENDU QUE suite aux discussions du conseil municipal, le nom de Parc des trois-ruisseaux est le nom retenu pour le parc du secteur de la rue du Parc de l'amitié;

ATTENDU QUE le nom retenu fait référence au nom de l'Anse des trois-ruisseaux située dans le même secteur;

CONSIDÉRANT QUE les travaux dans ce parc sont terminés depuis 1 an;

CONSIDÉRANT l'importance et l'attachement de ce lieu pour nos citoyens;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution permettra de finaliser les démarches auprès du comité de toponymie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Suzette de Rome et M. Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-267

QUE le conseil mandate Mme Marie-Anne Caron, coordonnatrice des loisirs, à soumettre le nom du Parc des trois-ruisseaux à la commission de toponymie du Québec pour ledit parc.

19. Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de renouvellement annuel de son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

ATTENDU QUE la municipalité désire renouveler son adhésion auprès de la FQM pour un montant annuel de 1 732,27 \$.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé et appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et M. Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-268

QUE le conseil municipal adhère à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2018 avec un montant de 1 732,27 \$.

20. Adhésion au transport collectif et adapté Transport Vas-Y inc.

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au renouvellement de l'adhésion à Transport Vas-Y inc., le transport collectif et adapté pour la municipalité;

ATTENDU QUE cette adhésion est d'une durée d'un (1) an, soit pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, et constitue une quote-part de 3 598 \$ pour la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé et appuyé par Mme Suzette de Rome et M. Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-269

QUE le Conseil municipal renouvelle son adhésion à Transport Vas-Y inc. pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 avec une quote-part de 3 598 \$.

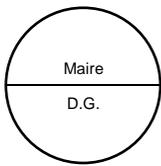
COMMUNICATION, RELATION SOCIALE ET POLITIQUE

21. Priorités politiques de la municipalité (indication à la FQM)

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités interpelle les municipalités du Québec pour indiquer leurs trois priorités politiques et demandes pré-budgétaires concernant le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les réseaux de voirie municipale sont fortement endommagés et qu'ils nécessitent des investissements considérables en entretien, et que les municipalités ne sont pas en mesure d'assumer seules la réparation;

CONSIDÉRANT QUE le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) arrive à échéance et que son renouvellement doit se faire rapidement;



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite réaliser les projets de construction de l'Espace villégiature et de conversion de l'église, mais qu'elle est également consciente que d'autres priorités sont retenues par les autres municipalités;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé et appuyé par Mme Suzette de Rome et M. Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-270

QUE le Conseil municipal indique donc les trois priorités suivantes au gouvernement du Québec :

1. Poursuivre les investissements dans les programmes d'aide financière pour l'entretien et la réparation des réseaux routiers municipaux, tel que le programme de réhabilitation du réseau routier local (RRRL, découlant du PIIRL et du PISRMM) et le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);
2. Renouveler le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) afin que la nouvelle mouture du programme soit connue dès octobre 2018 et opérationnelle dès avril 2019;
3. Rendre disponible un programme d'aide financière avec une enveloppe budgétaire conséquente, aussi souple et flexible au niveau des projets admissibles que le programme « nouveau fond chantier Canada-Québec – fond des petites collectivités » pour réaliser ses projets dès janvier 2018.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

22. Suivi du comité consultatif en urbanisme (CCU)

Aucun dossier

23. Octroi du contrat pour l'Espace villégiature

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à des appels d'offres public pour son projet Espace villégiature – construction d'un bâtiment multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 4 soumissions conformes;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse est de LFG Construction pour un montant 2 137 116 \$ + taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et M. Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-271

QUE le conseil municipal n'octroie aucun contrat pour la simple et bonne raison que le projet a été reporté en 2018-2019 faute d'avoir complété le montage financier nécessaire pour la réalisation du projet et en raison du montant de la soumission.

24. Réfection des bassins et équipements piscine

La réfection des bassins et équipements piscine est terminée. Les travaux ont nécessité un déboursé supplémentaire d'environ 17 000 \$ pour remplacer une conduite colmatée de 50 ans d'âge.

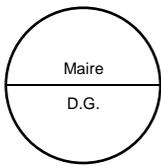
25. Raccordement du Chalet des sports

Le raccordement du Chalet des sports au réseau d'aqueduc devra normalement se faire durant la semaine du 13 au 17 novembre ou la suivante.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

26. Programmation hivernale des loisirs

La planification de la programmation hivernale est bien entamée. La publication de celle-ci est prévue au début décembre. Les activités régulières sont de retour et bien des nouveautés sont proposées. Cette 12^e édition a pour thème Croquez l'hiver à pleines dents!



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

27. Bal de l'Halloween

Le bal de l'Halloween s'est tenu le vendredi 27 octobre dernier et près de 100 personnes ont participé aux nombreuses activités, ainsi qu'au concours de décoration de maisons hantées, bricolées par les jeunes de l'école primaire. Une soirée appréciée de tous, dont le bon fonctionnement a été assuré par trois animateurs dynamiques.

Un volet adulte a été ajouté. L'an prochain, pour le bonifier - l'embauche d'un traiteur qui concoctera des bouchées et un mixologue pour faire quelques drinks originaux!

28. Spectacle de Noël

Le dimanche 10 décembre prochain, le spectacle de « Marimba et les songes de Noël » sera présenté gratuitement à la salle Gilles-Moreau dès 15 h 30. Le spectacle vise la clientèle familiale de 3 ans à 12 ans. Une petite collation sera servie aux enfants. La durée du spectacle est de 45 minutes.

VOIRIE, PARC, HYGIÈNE DU MILIEU ET SÉCURITÉ CIVILE

29. Vente d'équipements incendie

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre d'acquisition sur certains des équipements en matière de sécurité incendie par la ville de Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE la municipalité a fait une contre-offre à la ville de Rivière-du-Loup concernant ces mêmes équipements en matière de sécurité incendie;

ATTENDU QUE la municipalité interpelle également les municipalités voisines de Saint-Antoine et de Saint-Alexandre pour se départir des équipements résiduels;

ATTENDU QUE la municipalité interpellera par la suite d'autres municipalités pour se départir des équipements résiduels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et M. Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-272

QUE le conseil municipal mandate M. Vincent More, maire, Mme Jacqueline Poirier, conseillère déléguée à la sécurité civile et incendie, de même que M. Louis Breton, directeur général à négocier et finaliser les ventes des équipements incendie aux différentes municipalités respectives.

30. Puits NDP1 affaissé (réseau aqueduc central)

Le puits NDP1 s'est affaissé. Il s'agissait d'un puits négligeable qui affectait la même aire d'alimentation que le puits principal NDP4.

DONS ET PARTICIPATIONS

31. Demande de la Fondation de santé de RDL

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de contribution de la Fondation de santé de Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE cette contribution se déroule dans le cadre d'une levée de fonds en vue d'acquiescer un appareil de stimulation magnétique (RTMS) dans le but de bonifier les traitements des troubles de santé mentale au Bas-St-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE cette contribution s'accorde avec la politique en place;

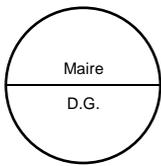
EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Suzette de Rome et Mme Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-273

QUE le Conseil attribue 100 \$ à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup.

32. Demande d'appui de l'Association pulmonaire du Québec

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'appui à la 2^e campagne « Municipalités contre le radon » qui vise à sensibiliser la population québécoise à la problématique du radon;



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

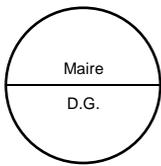
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité rend déjà disponible à la location un instrument de mesure du radon à ses contribuables;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et M. Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,
- 2017-11-274** QUE le conseil ne donnera pas suite à cette demande d'appui.
- 33. Demande d'aide financière de la Sûreté du Québec – projet Impact 2018**
- ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'aide financière de la Sûreté du Québec dans le cadre du projet Impact qui se tiendra le mercredi 25 avril au Centre Premier tech de RDL;
- ATTENDU QUE ce projet rejoint près de 1 800 jeunes de la région et vise la prévention et la sensibilisation des jeunes afin d'adopter des comportements sécuritaires au volant;
- CONSIDÉRANT QUE cette contribution s'accorde avec la politique en place;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Jacqueline Poirier et Mme Suzette de Rome respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,
- 2017-11-275** QUE le conseil attribue 200 \$ à la Sûreté du Québec dans le cadre de leur projet Impact 2018.
- 34. Demande de Centraide – campagne annuelle de financement**
- ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de contribution de Centraide;
- CONSIDÉRANT QUE cette demande est liée au financement de plusieurs organismes dans la région de Rivière-du-Loup dont la communauté de Notre-Dame-du-Portage bénéficie de leurs services;
- CONSIDÉRANT QUE cette contribution s'accorde avec la politique en place;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par M. Claude Caron et Mme Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,
- 2017-11-276** QUE le conseil accorde un montant de 200 \$ à Centraide pour sa campagne de financement annuelle 2017.
- SUIVI BUDGÉTAIRE ET AUTORISATION DES DÉBOURSÉS**
- 35. Dépôt des deux états financiers comparatifs – octobre 2017**
- ATTENDU QUE les deux états financiers comparatifs sont déposés aux membres du Conseil conformément au Code municipal du Québec. Liste des déboursés approuvés par le conseil ou effectués par délégation – octobre 2017.
- 36. Liste des déboursés approuvés par le conseil municipal ou effectués par délégation – octobre 2017**
- ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des listes sélectives des chèques et des prélèvements de même que le rapport des salaires nets pour le mois, puis qu'ils en ont pris connaissance;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et Mme Suzette de Rome respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,
- 2017-11-277** QUE toutes les autorisations de dépenses et des déboursés effectués par délégation soient approuvés pour un montant de 234 509.72 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

37. Période de questions / réponses facultatives

Des citoyens adressent leurs questions au conseil. Le conseil répond dans la mesure du possible et met en charge son directeur général d'effectuer le suivi des questions demeures sans réponse.

Les thèmes abordés sont :



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

- **Stationnement dans la rue** – M. Jean-Paul Gaudreau demande si les gens ont le droit de se stationner dans la rue car il est importuné par son voisin qui ne se stationne pas bien dans la rue. M. Claude Caron lui indique qu'il y a un règlement qui interdit le stationnement sur rue à partir du 1^{er} novembre jusqu'au 15 avril de chaque année pour le déneigement et que normalement, les agents de la SQ peuvent intervenir.
- **Déneigement** – M. Pierre-Alexandre Lapointe demande au conseil d'être très prudent au rapatriement des contrats de déneigement pour une seule entreprise, qu'il faut s'assurer de l'utilisation d'une machinerie adéquate selon les rues à déneiger. Le directeur général mentionne que la municipalité en tiendra compte en temps et lieu, car l'appel d'offres se fera en cour d'année 2018.

38. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Mme Suzette de Rome, l'assemblée est levée à 20:45.

Marie Diament
Mairesse suppléante

Louis Breton
Directeur général / secrétaire-trésorier